

Bibliothèque numérique

medic@

**Sue, Pierre. Notice historique sur
François Chopart,...**

[Paris, Impr. de Migneret], 1812.

Cote : 90945 t5 n° 5



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90945x05x05>

NOTICE HISTORIQUE

SUR

FRANÇOIS CHOPART,

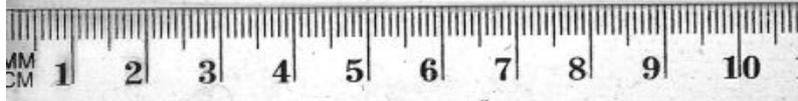
PROFESSEUR DE PATHOLOGIE EXTERNE A LA FACULTÉ
DE MÉDECINE DE PARIS;

*Discours prononcé à la séance publique
de la Faculté, le 23 novembre 1812, par
M. P. SUE, professeur de médecine-légale,
et trésorier.*

LES Sociétés savantes se sont toujours fait un devoir de célébrer la mémoire de leurs membres, par le récit public de leurs travaux. Des circonstances particulières, des évènements malheureux, *des suppressions imprévues*, ont quelquefois arrêté les effets de cette reconnaissance, et ont imposé un silence qu'il n'a pas été permis à l'amitié, pas même à la tendresse filiale, de rompre (1); mais ce silence n'a toujours été que temporaire; et, dans des momens plus propices, à des époques plus favorables, les Sociétés ont repris leurs droits, et ont acquitté la dette qu'elles avaient contractée.

Telle est la position où s'est trouvée l'Ecole de Médecine à la mort de *Chopart*: le devoir qu'elle n'a pu remplir envers lui dans un temps désastreux, et où les éloges n'étaient destinés qu'à une certaine classe de citoyens, la Faculté le remplit aujourd'hui; elle m'a chargé de

(1) Années 1791, 1792 et suiv.



prononcer dans cette séance une notice historique sur la vie d'un de ses professeurs, qui l'a honorée par ses écrits et ses vertus. Ce récit sera succinct, parce que plusieurs faits, plusieurs traits, relatifs à la vie de *Chopart*, ont été ensevelis avec lui dans sa tombe.

François Chopart naquit à Paris, le 30 octobre 1743, de *François Turlure* son père, et de *Marie-Anne Chopart* sa mère (1), qui exerçaient à Paris le commerce de la mercerie. Ils ne négligèrent rien pour lui donner une bonne éducation : dans ses humanités, qu'il fit au Collège Mazarin, il occupa presque toujours les premières places, et remporta des prix. *Turquet*, célèbre professeur de philosophie, qui était son parent, se plut à cultiver ses heureuses dispositions, lui donna des leçons particulières, et en 1761, il fut reçu maître ès-arts.

Lorsqu'il s'est agi de choisir un état, *Chopart* se détermina, par un goût particulier, à celui de chirurgien. Persuadé qu'il ne pouvait trouver des leçons utiles que dans les asyles où une administration sage prodigue à l'humanité pauvre et souffrante des secours efficaces, il suivit les hôpitaux. Le premier qu'il fréquenta fut l'Hôtel-Dieu ; cette Ecole, où les cas de pratique chirurgicale, se renouvelant sans cesse, présentent un tableau toujours mouvant des infirmités humaines. Il acquit, sous un grand maître (2) qui voulut bien l'aider de ses conseils et être son guide, le germe des

(1) Il adopta de préférence le nom de sa mère, et le porta toute sa vie.

(2) *M. Moreau*, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.

connaissances dont il devait par la suite faire un usage si utile. Il passa delà en qualité d'élève interne à l'hôpital de la Pitié, puis à celui de Bicêtre, où il se livra sur-tout à l'étude des maladies syphilitiques. Il y fut alors attaqué d'une vomique, maladie qui mit ses jours en danger, et qui, en affaiblissant son tempérament, a beaucoup influé sur sa santé le reste de ses jours.

Un praticien célèbre, qui ne le perdit jamais de vue, et qui fut son protecteur (1), le plaça chez un maître en chirurgie attaché à la juridiction du Châtelet (2), et chez lequel il apprit la méthode de faire des rapports en justice.

Nourrissant son esprit par la lecture des ouvrages de l'art les plus estimés, et surtout par celle des Mémoires de l'Académie de Chirurgie; visitant les hôpitaux quand il se présentait des cas rares de chirurgie, il acquit les connaissances nécessaires pour concourir aux prix que l'Académie proposait chaque année sur des matières chirurgicales. Cet usage, qui a lieu dans toutes les Sociétés savantes, a toujours été regardé comme un des moyens les plus propres à exciter l'émulation parmi les jeunes gens, et à procurer en même temps l'augmentation progressive des sciences quelconques. En effet, si les séances des corps Académiques pouvaient manquer d'ali-

(1) M. *Coutavoz*, chirurgien en chef de l'hospice de la Pitié.

(1) M. *Dupuid*, un des quatre chirurgiens ordinaires du Châtelet, dont la place, ou plutôt la charge, ne s'acquerrait qu'à prix d'argent.

mens, s'il était possible que ceux qui composent essentiellement ces Sociétés ne pussent pas suffire pour les entretenir, ils trouveraient un fonds journalier, pour leurs exercices, dans la discussion des mémoires qui leur sont envoyés sur les sujets des prix qu'ils proposent; car les ouvrages, même qui ne sont pas couronnés, contiennent presque toujours des vues particulières, des observations importantes qu'il est utile de recueillir.

L'Académie de Chirurgie a souvent eu lieu de faire cette observation dans les différentes questions de prix qu'elle a proposées, et principalement dans celles sur les loupes et sur les contre-coups à la tête, pour lesquels *Chopart* a concouru. En 1767, il a partagé le prix double sur le caractère des tumeurs connues sous le nom de *loupes*, et sur les moyens de guérison de chaque espèce. Lorsqu'en 1709, *M. Litte* introduisit, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, le terme *lipôme*, il croyait avoir enrichi l'histoire des misères humaines, par la description de cette espèce de tumeurs. Depuis, *Morgagni* a fait voir dans son grand ouvrage, *De sedibus et causis morborum*, que cette maladie avait été connue de *Salzmann*, de *Valsalva*, et que c'est le stéatôme des anciens, si distinctement décrit en 1766 par *Elshalz*. Le mémoire de *Chopart* est inséré sous le titre d'*Essai sur les Loupes*, dans le Recueil des prix de l'Académie de Chirurgie (1).

En 1761, l'Académie proposa, pour sujet

(1) Tome IV, première partie, p. 1.

du prix , l'histoire des contre-coups dans les lésions de la tête ; matière d'autant plus importante , que jusqu'alors elle n'avait été traitée que fort superficiellement dans les divers ouvrages sur les plaies de tête. La meilleure preuve que nous puissions en donner , c'est que l'Académie fut obligée de proposer de nouveau ce sujet jusqu'à trois fois , et ce ne fut qu'en 1768 que le prix fut adjugé. *Chopart* n'obtint que l'accessit , avec mention honorable de son mémoire (1).

Les preuves de capacité qu'il venait de donner , et les études qu'il avait faites jusqu'alors , le mettaient en état d'aspirer à la maîtrise en chirurgie ; aussi se mit-il sur les bancs en 1769 ; et , après avoir subi tous les examens avec la plus grande distinction , il fut reçu maître en chirurgie le 20 juillet 1770. Le sujet de sa thèse latine était sur les contre-coups à la tête. On n'exige , dans ces sortes d'ouvrages , dont la destinée est pour l'ordinaire éphémère , que l'application de la saine doctrine avec la clarté et la méthode dans l'exposition du sujet. *Chopart* n'eut , dans celui qu'il avait choisi , qu'à changer dans une autre langue le texte de son mémoire sur les contre-coups.

Le desir ordinaire des jeunes-gens est de jouir promptement de la prérogative que leur donne le nouveau titre de maître ou de docteur ; celle de s'annoncer en qualité de professeurs , et d'ouvrir une école sur la partie de l'art qu'ils affectionnent le plus , ou dans la-

(1) Il l'a fait depuis imprimer.

quelle ils se croient plus habiles. *Chopart* avait alors, sans contredit, le talent nécessaire pour faire des cours aux élèves; plusieurs même le sollicitaient d'en entreprendre un sur la chirurgie; mais il refusa constamment, soit par insouciance, soit par la crainte de ne pas réussir, ou d'être obligé de négliger ses autres occupations. Il préféra de donner une partie de son temps à l'instruction de plusieurs de nos candidats, et il a servi utilement le Collège par ces enseignemens privés. La facilité avec laquelle il parlait la langue latine, le fit rechercher par les candidats qui avaient besoin de son secours à cet égard. Nous croyons pouvoir dire, sans vouloir offenser personne, qu'un pareil enseignement serait encore aujourd'hui souvent nécessaire.

La Martinière, qui n'avait en vue que l'illustration de l'Académie de Chirurgie, les progrès des chirurgiens, et sur-tout ceux des élèves, forma en leur faveur, à la sollicitation du vénérable *Houstet*, son ami, un établissement qui fut nommé Ecole-Pratique, où l'on n'admettait que vingt-six élèves, choisis au concours par chacun des professeurs de l'Ecole. Deux jeunes maîtres, parmi ceux qui avaient parcouru leur licence avec le plus de distinction, et qui montraient les plus heureuses dispositions pour l'enseignement, dirigeaient pendant quatre ans cette Ecole, avec le titre de professeurs-démonstrateurs pour l'anatomie et la chirurgie. C'était un acheminement pour parvenir aux chaires publiques.

Il s'était écoulé à peine un an depuis sa réception, lorsque *Chopart* fut nommé profes-

seur de l'Ecole-Pratique (1). C'est là qu'il fallait le voir converser d'amitié avec ses élèves ; leur démontrer avec simplicité, clarté et méthode, les parties anatomiques et les opérations chirurgicales, leur faire ensuite, à tour de rôle, répéter ses démonstrations, établir entre eux des conférences réciproques, source féconde d'instruction, qui excite l'émulation des élèves, et les rend plus assidus et plus attentifs aux leçons du professeur, pour se surpasser les uns les autres dans leurs interrogats mutuels.

En 1780, *Chopart* et *Desault*, qui avaient contracté une liaison intime, publièrent un ouvrage en deux vol. in-8.°, intitulé : *Traité des Maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent*. Ils disent, dans une note placée à la tête du premier volume, que ce traité élémentaire a été composé pour les étudiants en chirurgie qui suivent leurs leçons, et qu'il contient les premiers principes de l'art de guérir (2). Il paraît que l'ouvrage a eu beaucoup de débit, puisque l'édition de 1780 a été bientôt épuisée. J'en ai une sous les yeux qui porte pour date l'an IV de la République; mais je crois que ce n'est qu'une simple réimpression. Une notice sur *Desault*, placée à la tête du premier volume, nous apprend que cet ouvrage a été traduit en allemand.

(1) Le 2 décembre 1771, il prononça pour l'ouverture de ce cours, un discours qu'il a fait imprimer.

(2) Rien dans les matières traitées n'indiquant à qui des deux professeurs chacune appartient, il faut les attribuer à tous les deux.

Les places d'adjoints et de conseillers du Comité de l'Académie de Chirurgie, étaient toujours la récompense accordée à ceux des maîtres en chirurgie qui se distinguaient tant par leur assiduité aux séances Académiques, que par leurs travaux. *Chopart* ne tarda pas à mériter cette récompense, et en peu de temps il devint adjoint, puis conseiller du Comité.

Lorsque j'eus rempli le temps assigné à la place de commissaire pour les correspondances, *Chopart* y fut nommé. Les fonctions de cette place étaient de répondre à ceux qui envoyaient des mémoires ou observations à l'Académie, et de leur faire part des jugemens qu'elle avait portés de leurs ouvrages. On conçoit qu'un tel emploi avait ses difficultés ; il exigeait une grande connaissance de toutes les parties de l'art dans ses détails ; beaucoup d'attention, de prudence et quelquefois de délicatesse pour faire agréer aux Auteurs une censure utile et nécessaire, sans offenser leur amour-propre : il fallait tantôt exciter leur émulation, tantôt ménager la louange qui n'était méritée qu'à certains égards, afin qu'elle ne fût point reçue comme une approbation favorable du tout. Souvent on était obligé de demander des éclaircissemens pour lever les doutes qu'on pouvait avoir, soit sur l'exactitude des faits, soit sur les lumières et l'intelligence de l'observateur. De quels ménagemens ne devait-on pas user alors, sur-tout lorsque la véracité n'était pas évidente ? *Chopart* a su concilier ces différentes fonctions à la satisfaction de l'Académie, et a quitté cette place pour remplir celle de vice-directeur qu'il occu-

paît lorsque l'Académie a été supprimée (1).

Si l'Académie récompensa les talens de *Chopart*, en l'élevant aux honneurs et aux places dont elle pouvait disposer, le Collège de Chirurgie ne lui témoigna pas moins d'estime et de bienveillance. Son assiduité à ses différens exercices prouva qu'il lui était autant attaché par inclination que par devoir. Aussi à peine eut-il atteint les douze années de réception qui le rendaient éligible à la place de Prévôt, qu'il réunit tous les suffrages, et personne n'a mieux répondu que lui dans cette gestion au vœu de la compagnie.

Le 13 mars 1782, la chaire de professeur de physiologie étant venue à vaquer par la mort de *Bordenave*, *Chopart* fut choisi pour le remplacer. Il succédait à un professeur qui, depuis vingt-trois ans, remplissait cette place avec distinction; il devenait l'adjoint d'un autre professeur (2) occupant depuis encore plus long-temps la même place avec une supériorité qui permettait difficilement de trouver son égal; si les connaissances de *Chopart*, si son zèle et sa complaisance pour les élèves ne firent pas oublier son prédécesseur, ils adoucirent au moins les regrets de sa perte. Uniquement appliqué à instruire ceux dont l'enseigne-

(1) Le bureau de l'Académie était alors composé de *M. Sabatier*, directeur; de *M. Chopart*, vice-directeur; de *M. Sue*, secrétaire par *interim*; et de *M. Lassus*, trésorier. Les places de commissaire de correspondance et de commissaire pour les extraits, étaient vacantes.

(2) *M. Louis*.

ment lui était confié, il ne chercha qu'à mériter leur confiance. Son usage était de réduire à des propositions générales, les résultats de ses réflexions et de ses expériences. Après avoir développé ses idées sur une matière; s'il doutait, il exposait ses doutes avec franchise: il s'attachait sur-tout à connaître le degré d'attention dont ses auditeurs étaient susceptibles, et ne l'excédait jamais. Enfin, il réunit les qualités nécessaires à un professeur pour bien enseigner, 1.º la science qui tend à ne donner que les meilleurs principes, 2.º la clarté qui les fait présenter avec méthode, afin d'être bien compris.

Ce furent sans doute ses qualités reconnues pour bien enseigner, qui, lors de l'institution de nos Ecoles, déterminèrent le célèbre *Fourcroy*, l'Auteur et le rédacteur des titres de leur fondation, à présenter *Chopart* à la Convention, comme professeur pour la pathologie externe. Il remplit cette nouvelle fonction avec la même distinction, le même zèle et le même dévouement pour les élèves, qu'il avait montrés dans ses Cours à l'Ecole-Pratique et au Collège de Chirurgie.

L'hospice de nos Ecoles, dû à la bienfaisance de *Louis XVI*, et à la générosité de *La Martinière*, était desservi par les professeurs du Collège qui remplissaient alternativement pendant un temps déterminé, les fonctions de chirurgien en chef. Le tour de *Chopart* étant arrivé, il est entré en place en 1790, et l'a exercée jusqu'à sa mort. C'est alors qu'il a prouvé qu'il savait faire, dans la pratique, une heureuse application de la savante théorie qu'il avait apprise. C'est à cet hospice qu'il a

praticué, suivant un nouveau procédé, une amputation partielle du pied. L'observation, consignée dans le Journal de *Fourcroy* (1), est rédigée par M. *Laffiteau*, alors élève de l'hospice. Il remarque, avec raison, que c'est le seul exemple d'une amputation partielle du pied, pratiquée suivant le procédé de *Chopart*, dont il donne la description. « On a plusieurs » fois, dit-il, amputé une portion du pied fra- » cassé par un coup de feu, mais alors on a » suivi les traces du désordre, et le procédé » opératoire a été réglé par les circonstances » de la blessure ; au lieu que M. *Chopart* a été » dirigé dans son opération par la connaissance » anatomique de la partie. Le procédé qu'il a » suivi a l'avantage d'être applicable à tous les » cas où l'étendue de la maladie permettra » d'amputer dans l'articulation de l'astragale » avec le scaphoïde, et dans celle du calca- » néum avec le cuboïde. » Nous faisons la remarque que le nouveau procédé de *Chopart* a été proposé aux élèves par les juges du concours qui a eu lieu cette année pour la place de chef des travaux anatomiques de la Faculté. Le principal ouvrage de *Chopart*, et celui dans lequel il a cherché à répandre la plus saine doctrine et la pratique la plus sûre, est son *Traité des Maladies des voies urinaires* (2).

(1) *La Médecine éclairée par les sciences physiques*, tome IV, p. 85.

(2) *Traité des Maladies des voies urinaires*. 1.^{re} partie, des Fonctions des voies urinaires dans l'état de santé et de maladie ; deuxième partie, des Maladies des reins et des uretères ; un vol. in-8.^o de 256 pages ;

Un Auteur moderne a observé, avec justesse, que ces espèces de maladies offrent l'exemple le plus remarquable des rapides progrès qui ont illustré la chirurgie française du dernier siècle. Il n'y a guères plus de quarante ans qu'on a reconnu que l'écoulement habituel de l'urine par une algalie restée en place, était l'objet essentiel du traitement de ces maladies. Les sondes d'argent n'offrent, sous ce rapport, qu'une ressource difficile; la découverte des sondes de gomme élastique remplit l'objet qu'on s'était proposé, par leur souplesse et leur flexibilité.

Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails sur l'ouvrage de *Chopart*. Ceux qui l'ont lu avec attention conviendront sans peine que, joint à celui de *Desault*, sur le même sujet, ils forment un traité complet sur les maladies des voies urinaires, sur-tout par le grand nombre d'observations curieuses et intéressantes qu'ils renferment. On peut ajouter que ces praticiens ont défriché un champ qui, jusqu'à eux, avait été la proie des charlatans et des empyriques.

Le tome V des Mémoires de l'Académie de Chirurgie, renferme deux observations de *Chopart*; la première est sur une tumeur fongueuse de la dure-mère, de la grosseur d'un œuf de poule, chez un enfant de deux ans, qui mourut le lendemain du jour qu'on eut ouvert la tumeur.

La seconde est sur une affection scorbu-

1791. — *Traité des Maladies des voies urinaires*, 2.^e volume, des *Maladies de la vessie*; un vol. in-8.^e de 668 pages; 1791.

tique des gencives. *Chopart* étant élève à la Pitié, a communiqué à l'Académie plusieurs faits à ce sujet, depuis le mois de novembre 1763, jusqu'à celui de mars 1766. Malgré tous les anti-septiques, la gangrène gagnait l'arrière-bouche, et les enfans périssaient misérablement en peu de jours. A l'ouverture des cadavres, *Chopart* a trouvé sphacelés les os maxillaires et ceux de la pommette. Ils étaient noirs et dépouillés, en certains endroits, du périoste corrompu. Le mal ne se bornait point à leur surface; il pénétrait toute leur substance.

Chopart fit deux voyages à Londres, l'un pour accompagner un malade, l'autre pour connaître l'état de la chirurgie dans les principales villes de l'Angleterre. Il en revint avec des connaissances chirurgicales qu'il recueillit dans les hôpitaux anglais, et en fréquentant sur-tout les chirurgiens les plus fameux. Le célèbre *Hunter* lui fit l'accueil le plus distingué, et contracta avec lui une liaison qui fut suivie d'une correspondance très-active, et qui subsistait encore à la mort de *Chopart*. *Hunter* avait en lui tant de confiance, qu'il le chargea à Paris de l'éducation médicale de son neveu. Au retour de ses voyages, *Chopart* communiqua à l'Académie plusieurs observations de chirurgie, principalement sur la taille.

Naturellement mélancolique, il y avait des temps où la sérénité et la douceur de son caractère en étaient troublées. Il était sujet à des crachemens de sang qu'on n'arrêtait que par des saignées. Un fait assez singulier, c'est que chaque fois qu'il soignait un malade de la petite-vérole, il était attaqué d'un mal de gorge. Il avait renoncé à la pratique chirurgi-

calé, lorsqu'en 1793 une colique violente, après un dîner dans lequel il mangea des pois verts, l'obligea de se mettre au lit. Nous croyons devoir entrer à ce sujet, dans quelques détails, ne fût-ce que pour détruire les faux bruits qu'on a répandus sur la mort de *Chopart* (1).

La colique qu'il éprouva ne céda pas à l'usage des lavemens, et prit le caractère du *cholera-morbus*. Les accidens marchèrent avec une précipitation excessive, et le malade succomba le 21 prairial de l'an 3, après trente-six heures de douleurs, que les plus fortes doses d'opium ne purent calmer. Toute la surface du ventre avait été visitée avant sa mort, avec le plus grand soin, sans qu'on eût reconnu la moindre apparence de tumeur herniaire. A l'ouverture du corps, on trouva que l'S du colon était renversée sur elle-même, et amenée au voisinage de l'anneau du même côté. Cette portion de l'intestin ne renfermait aucune matière; mais on en trouva une entassée dans les intestins supérieurs qui n'étaient que médiocrement enflammés; de telle manière que l'effet visible qui était résulté du renversement du colon, ne pouvait entrer en comparaison avec les accidens formidables qui avaient tué le malade.

Chopart avait fait un testament dont le premier article portait que son corps serait ouvert. Il nomma pour exécuteur testamentaire, *M. Tilhard*, son élève et encore plus son ami depuis quatorze ans, en qui il avait la plus

(1) Une partie de ces détails sont tirés de la *Clinique Chirurgicale* de notre collègue *M. Pelletan*. Il les a consignés dans le tome III, page 347.

grande confiance, et qui la méritait à tous égards. Tous les jours il regrette son maître, celui qui lui tint lieu de père.

Nous nous étendrons peu sur les qualités et les vertus de *Chopart*, parce qu'il possédait toutes celles qui caractérisent le parfait honnête homme. Il était bienfaisant sur-tout envers les élèves : compatissant et sensible, il goûtait un plaisir réel à essuyer les larmes et à soulager les malheureux, dont les maux physiques ne sont pas toujours ceux qui les tourmentent le plus.

Chopart révérait les femmes, apportait dans leur société cette politesse, cette aisance qui leur donne l'occasion de développer toutes leurs graces. Cependant il a vécu dans le célibat ; peut-être fût-ce sa mauvaise santé qui l'éloigna de ce lien, duquel dépend souvent le bonheur ou le malheur du reste de la vie.

Répandu dans le monde, il y porta une gaîté naïve, une franchise dont il fut quelquefois la dupe. Sans oublier les distances marquées par les conventions politiques, il sut conserver, en fréquentant les grands, cet amour pour l'indépendance et pour la liberté, qui caractérise l'homme libre, et dont la conscience est intacte.

Pour tout dire en un mot, *Chopart* a emporté avec lui la récompense du sage ; celle d'avoir pu dire en terminant sa carrière : « *Je n'ai fait que du bien sur la terre, et nul ne pourra s'élever contre ma mémoire.* »

F I N.

Imprimerie de MIGNERET, Imprimeur du Journal de Médecine, rue du Dragon, F. S. G., N.º 20.